



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation de l'entreprise Ferroglobe

Question au Gouvernement n° 1550

Texte de la question

SITUATION DE L'ENTREPRISE FERROGLOBLE

Mme la présidente . La parole est à Mme Émilie Bonnivard.

Mme Émilie Bonnivard . Monsieur le ministre de l'industrie, depuis sept mois et pendant encore de nombreux mois, les salariés de Ferroglobe, dernier producteur européen de silicium, sont au chômage partiel. Pourquoi ? Parce que l'Union européenne ne parvient pas à protéger ses industries. Le marché américain est quasiment fermé au silicium chinois et les Chinois, en surproduction, inondent le marché européen à un prix très en deçà de nos coûts de production. Paradoxe étrange et mortifère, alors que le silicium est reconnu comme matériau critique par l'Union européenne, autrement dit stratégique pour notre souveraineté, alors que le marché mondial se réorganise en fonction des droits de douane décidés en quelques minutes par les États-Unis et de l'instabilité géopolitique, alors que l'Europe a récemment annoncé fièrement un plan pour accélérer sa réindustrialisation, la Commission européenne nous explique qu'il lui faudra de longs mois d'analyse pour décider si, oui ou non, elle va, peut-être, mettre en place des mesures antidumping face au silicium chinois. D'ici là, notre industrie sera morte. Malgré l'évidence, l'Union européenne reste paralysée par le dogme de l'ouverture sans borne au grand marché mondial, incapable de se réformer rapidement, quitte à fermer les yeux sur les destructions d'emplois, parce que nous passons « la serpillière sociale », selon une expression chère à Olivier Marleix, sur le dos des salariés et des Français, par la redistribution d'argent public que nous n'avons plus, en finançant le chômage.

Vous êtes venu à l'usine de Montricher et vous êtes mobilisé sur ce dossier. Quel est votre plan pour accélérer et obtenir l'application de mesures antidumping, pour protéger non seulement nos emplois et nos entreprises, mais aussi notre souveraineté industrielle ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR. – Mme Anne Bergantz applaudit également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'industrie.

M. Sébastien Martin, ministre délégué chargé de l'industrie . Je vous remercie pour cette question. Grâce à votre mobilisation et à celle de plusieurs autres parlementaires, parmi lesquels Virginie Duby-Muller, Olga Givernet et Marie-Noëlle Battistel, l'activité de fabrication de silicium métal de Ferroglobe, qui n'est pas située dans votre circonscription, a fait l'objet d'une mesure de protection, d'une clause de sauvegarde en faveur des ferroalliages, lesquels constituent une grande partie de la production de l'entreprise.

Nous avons ensuite décidé, avec vous, avec l'entreprise, d'engager une procédure pour que soient prises des mesures antidumping, différentes des mesures de sauvegarde, afin de cibler très précisément les pays qui vendent leur silicium à un prix défiant toute concurrence, entre 1 300 et 1 400 euros la tonne, ce qui est bien inférieur aux coûts de revient en Europe, de l'ordre de 2 300 euros la tonne.

La plainte déposée le 26 mars dernier par l'entreprise Ferroglobe est en cours d'examen par les services du commissaire européen Maroš Šefcovic, avec qui j'ai encore échangé ce week-end. Je lui ai rappelé qu'après

avoir réussi à obtenir à deux voix près, grâce à la mobilisation de la France, une mesure de sauvegarde pour les ferroalliages, nous nous battons à présent pour obtenir le même type de protection, à travers une mesure antidumping, pour le silicium-métal. Nous avons besoin du silicium-métal car il entre dans la composition de nombreuses productions industrielles essentielles.

Je réunirai l'ensemble des élus et des acteurs avant l'été. D'ici là nous sommes particulièrement mobilisés dans l'espoir d'obtenir cette mesure de protection, nécessaire pour que, dans votre circonscription comme dans les autres, le four rouvre le plus rapidement possible. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Bonnivard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1550

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2026